# AVIS PUBLIC

**Est par la présente, donné par la soussignée, Marie-France Matteau, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité**

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que le règlement :

**2017-496-3 amendant le Règlement 2017-496 sur les permis et certificats ;**

A été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 20 mars 2020 et est en vigueur.

Pour donner suite aux recommandations du gouvernement du Québec et pour limiter la propagation du COVID-19, le règlement sera disponible pour consultation uniquement sur le site Internet de la municipalité.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 25e jour de mars 2020

Marie-France Matteau
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 25e jour de mars 2020.**

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 25e jour de mars 2020

Marie-France Matteau
Directrice générale et Secrétaire-trésorière